

# RANDOS-PAYS DE FAYENCE : ASSEMBLEE GENERALE 2022

Montauroux le 7 mars 2022 à la salle La Fontaine à 1630

Les adhérents de l'association Randos-Pays de Fayence ont apprécié de pouvoir assister en présentiel à leur assemblée générale. La Covid les avait empêchés de se réunir l'année dernière.

Le président leur a souhaité la bienvenue et annoncé qu'il y avait plus de 70% de présents et représentés. Il a ensuite commenté le rapport moral et d'activité de l'année 2021 envoyé à tous les adhérents :

## Adhésions

Au 31 décembre, l'association avait licencié 48 randonneurs et, à ce jour, ce sont 54 licences qui ont été délivrées contre 53 la saison précédente.

## Formation

Une bonne nouvelle : 3 animateurs sont en formation au Brevet fédéral, ce qui va permettre de compenser en partie les animateurs qui ont dû cesser leur activité pour cause de déménagement ou de problèmes de santé. L'Assemblée applaudit ces 3 candidats et surement futurs animateurs.

## Activités

Malgré la Covid, des randonnées ont été maintenues dans le respect des consignes fédérales et gouvernementales. Ces contraintes ont néanmoins eu des conséquences sur le nombre de participants et les caractéristiques de circuits accessibles à certaines périodes. Le président remercie les animateurs pour le respect des consignes.

En juillet, le séjour à Orcières Merlette a réuni 20 participants mais celui prévu dans l'Ubaye a dû être annulé en raison d'un cas contact. La fête du Beaujolais a pu avoir lieu en extérieur avec 35 participants. Les autres réunions conviviales ont dû être annulées (galette des rois, repas annuel...).

Le rapport financier (déjà envoyé aux adhérents) est présenté : La baisse provisoire de la cotisation au club a, comme prévu, entraîné un déficit qui a néanmoins été réduit par la suppression imposée de festivités.

Dans le budget prévisionnel 2022, cette cotisation est ramenée à son niveau précédent (12€), après un vote à l'unanimité de l'Assemblée.

## Votes

Le rapport moral, les comptes, l'imputation du résultat, le quitus au Conseil d'Administration et le budget prévisionnel sont votés à l'unanimité.

## Election des membres du Conseil d'administration

Un des deux membres sortants ne se représente pas pour cause de maladie. Trois nouvelles candidatures ont été déposées.

A bulletin secret, les 4 candidats sont élus à l'unanimité, ce qui porte le Conseil à 13 membres, cela reste conforme aux statuts.

## Questions diverses :

Un débat s'engage sur le tarif du covoiturage. Compte tenu de l'augmentation considérable du prix du carburant et de ses fluctuations, l'Assemblée propose d'indexer mensuellement 50% de ce tarif sur le prix de l'essence SP95.

L'assemblée émet le souhait que des randonnées sportives soient créées afin d'éviter les randonnées « 3 étoiles » du vendredi qui se font avec un nombre plus réduit de randonneurs.

Ces randonnées sportives seront programmées 2 mardis par mois dans la mesure où il y aura assez d'animateurs pour les autres randonnées.

La réunion s'achève sur le traditionnel pot de l'amitié.

## **REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

A l'issue de l'Assemblée générale du 7 mars 2022, le Conseil d'Administration s'est réuni pour élire, à bulletin secret, son bureau.

Sont élus à l'unanimité :

Président	Corenwinder yves	Vice Président(e)	Marie Danielle
Secrétaire	Sestier Françoise	Secrétaire adjoint	Clabault Rolande
Trésorier(e)	Testanier Béatrix	Trésorier adjoint	Disdet Marcel

Le président remercie tous les membres pour le travail accompli dans cette période difficile.